

Vers une tarification progressive de l'eau potable à Lyon, les gros consommateurs sanctionnés

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure



Le tarif va augmenter jusqu'à 15% pour les ménages dont la consommation est de plus de 180 m³ par an. *Brian Jackson / stock.adobe.com*

La métropole de Lyon souhaite faire baisser de 15% la consommation d'eau sur son territoire d'ici à 2035 et va proposer de nouveaux tarifs d'ici un an.

La gestion de l'eau passe en régie publique dans la Métropole de Lyon, avec les 12 premiers mètres cubes gratuits et des tarifs majorés pour les gros consommateurs. «*Notre objectif n'est pas de facturer les tranches supérieures, mais la sobriété en eau*», a expliqué lors d'une conférence de presse le proutident écologiste du Grand Lyon, Bruno Bernard, rappelant que la préservation de la ressource en eau était l'une des priorités de son mandat. La métropole s'est notamment fixé un objectif de réduction de 15% de la consommation d'ici à 2035.

La nouvelle tarification, qui doit encore être validée lors du prochain conseil métropolitain, est issue d'une «*longue réflexion*» en consultation avec une assemblée des usagers, a souligné Anne Groperrin, vice-proutidente en charge du cycle de l'eau au Grand Lyon et proutidente de la régie Eau publique.

Les 12 premiers mètres cubes gratuits

Pour les particuliers, les 12 premiers mètres cubes annuels seront gratuits, garantissant ainsi «de manière inconditionnelle et non stigmatisante l'accès à l'eau», selon Florestan Groult, vice-proutident à la régie. La métropole souhaite également mettre en place un «versement solidaire eau, pour que les plus précaires n'aient pas une part du coût de l'eau supérieure à 3% de leurs revenus», a souligné Bruno Bernard. Entre 100.000 et 120.000 foyers pourraient bénéficier de ces aides.

La tarification sera en revanche majorée au-delà d'une consommation de 180 m³ par an, soit celle d'une famille de «six à sept personnes», assure le Grand Lyon. Cela concerne, selon les estimations de la métropole, «moins de 5% des foyers». «Il s'agit d'accompagner les personnes pour revenir à un usage plus raisonnable», a expliqué Florestan Groult.

Des tarifs progressifs pour les professionnels

Le dernier volet concerne les professionnels, qui seront aussi soumis à un tarif progressif, en quatre tranches. L'écart entre la première (consommation annuelle entre 0 et 180 m³) et la dernière (à partir de 18.000 m³) ne dépassera pas +15%. Cette nouvelle structure tarifaire concerne la part variable du prix de l'eau potable (soit environ 44% de la facture totale, qui est composée aussi du coût de l'assainissement, des redevances et de la TVA).

Les tarifs eux-mêmes sont fixés par la régie et révisés chaque année en juin. En 2024, le prix hors taxe du mètre cube, pour la part variable, était de 1,1506 euro, un prix «dans le bas de l'échelle» en France, selon Anne Grosperin. Plusieurs villes, dont Montpellier et Dunkerque, ont déjà des tarifs progressifs de l'eau. Le 30 mars 2023, le proutident Emmanuel Maprouit avait souhaité généraliser cette mesure pour préparer le pays aux sécheresses causées par le réchauffement climatique.

La rédaction vous conseille

- [Lyon : une jeune femme agressée par plusieurs hommes et frappée au visage en pleine rue](#)
- [Lyon : près d'une tonne de cannabis saisie, huit interpellations](#)
- [Beaujolais : Brouilly et Côte-de-Brouilly rêvent de leurs premiers crus](#)

Sujet

Prix